

ÉRADICATION DU ROSEAU COMMUN PAR BÂCHAGE

IDENTIFICATION



Figure 1 Colonie de roseau commun

Les tiges du roseau commun mesurent entre 1,5 et 5 m de hauteur. Elles sont rigides et de couleur gris-vert, jaune pâle ou beige. À l'automne, les tiges meurent mais restent souvent debout tout l'hiver (figure 1). Le roseau commun produit des tiges rampantes au sol ou à la surface de l'eau, appelées « stolons », qui peuvent s'allonger de plusieurs mètres par année.

Les feuilles du roseau commun sont plates et leur couleur varie de vert à gris-vert pendant la saison de croissance. Elles mesurent de 1 à 5 cm de largeur. La membrane située à l'extrémité de la gaine des feuilles (ligule) mesure moins de 1 mm, est translucide et se termine par des poils semblables à des filaments (ligule ciliée Figure 2).



Figure 2 Ligule ciliée de moins de 1 mm

Le roseau commun fleurit de juillet à septembre. La disposition des fleurs sur la tige, appelée « inflorescence », fait penser à un plumeau à plusieurs branches (figure 1).

Ces inflorescences mesurent de 15 à 35 cm de long et de 8 à 20 cm de large. Elles sont volumineuses, touffues et de couleur dorée ou pourpre. À l'automne, elles deviennent grisâtres et pelucheuses à mesure que les fruits mûrissent et elles persistent sur les tiges tout l'hiver.

Source : Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

<https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/flore/fiches-especes-floristiques/roseau-commun#c321418>

Voir aussi : <https://rappel.qc.ca/wp-content/uploads/2025/12/Comprendre-et-lutter-contre-le-roseau-commun.pdf>

ERADICATION

Colonie située dans l'eau

La colonie de roseaux visée par le bâchage ne doit pas se trouver dans l'eau. Le bâchage est interdit dans l'eau à moins d'obtenir un permis du Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

On peut cependant noyer les roseaux qui poussent dans l'eau en coupant les tiges sous le niveau de l'eau. Les tiges étant creuses, elles acheminent l'oxygène jusqu'aux racines. La coupe des tiges sous le niveau de l'eau provoque l'entrée d'eau dans la tige entraînant l'asphyxie des racines.

Colonie située hors de l'eau

Le plan global

- Vérifier auprès de votre municipalité si un permis est nécessaire pour la réalisation de ces travaux
- Travaux préparatoires sur le terrain : fauchage/aplatissement, préparation du lestage
- Planifier l'achat et la pose de la bâche; choisir la plus épaisse et résistante possible. Planifier aussi la plantation d'espèces de remplacement
- Surveillance et entretien de la membrane pendant les étés des années 1 et 2
- Plantation d'espèces de remplacement au printemps de l'année 3
- Achat, plantation et entretien d'arbustes pouvant tolérer un sol humide, choisis à partir de la liste des plantes subventionnées par l'ARLA

https://lacaylmer.org/document/?fichier=Liste_des_plantes_eligibles_2025-2025-02-25.pdf

Voir aussi la page 4 : **Quatre espèces d'arbustes pour la plantation près de la rive après l'éradication du roseau commun par bâchage.**

- Inspection du site revégétalisé en fin de l'été 3
- Entretien de la végétation pendant les années subséquentes

PLUS DE DÉTAILS SUR LA MÉTHODOLOGIE

Délimitation du site

- Enfoncer des piquets pour délimiter la colonie principale
- Ne pas inclure les tiges dans l'eau (à éradiquer par ennoisement, lire plus haut)
- Ne pas inclure les tiges éparses en périphérie; elles seront éradiquées par bêchage répété. (lire plus bas)
- Noter la distance entre les piquets afin de calculer la superficie

Préparation du site

- Faucher toutes les tiges du roseau le plus près possible du sol au printemps
- Sécher et brûler les roseaux coupés ou les mettre aux déchets (ne pas composter; les graines ou des fragments de tige pourraient résister au compostage)
- Aplatir les bouts de tiges restant pour faciliter la pose de la bâche sans la percer
- Recueillir le matériel de lest (objets lourds) nécessaire pour garder la bâche en place
 - Type : roches, briques, dalles, poches de sable, etc.
 - Quantité : suffisamment pour stabiliser la périphérie et les jonctions aux points intermédiaires; espacer les lests de 2 m dans tous les sens

Pose de la bâche

- Étendre la bâche à plat sans se soucier d'un peu de ballonnement
- Marcher le moins possible sur la bâche pour ne pas la percer
- Prévoir 20 cm supplémentaires de bâche au-delà de la périphérie et aux jonctions
- Creuser une tranchée d'ancrage à la périphérie si le sol s'y prête
- Tenir la bâche en place à la périphérie et aux jonctions avec des lests. Enfouir le bord de la bâche s'il y a des tranchées d'ancrage
- Mettre des poids intermédiaires aux 2 m pour empêcher le battement provoqué par le vent

Maintenance de la bâche et du site

- Inspecter régulièrement la bâche pour s'assurer qu'elle soit intacte et en place
- Réparer toute perforation et toute déchirure avec du ruban <Intertape Polymer> rouge
- Ajouter des poids au besoin
- Inspecter la périphérie du site bâché à la recherche des stolons (rhizomes superficiels, nouvelles pousses)
- Inspecter autour de la bâche à la recherche de nouvelles tiges de roseau
- Couper sous le sol toute nouvelle tige autour de la bâche avec une pelle bien aiguisée placée à 45 degrés, à environ 5 centimètres de profondeur (Figures 3 à 5 de la page suivante) et arracher la tige coupée en tirant dessus vers l'extérieur de la bâche
- Sécher et brûler les débris de coupe ou les mettre aux déchets (ne pas composter)

COMMENT FAIRE LES COUPES DES RHIZOMES (BÊCHAGE)

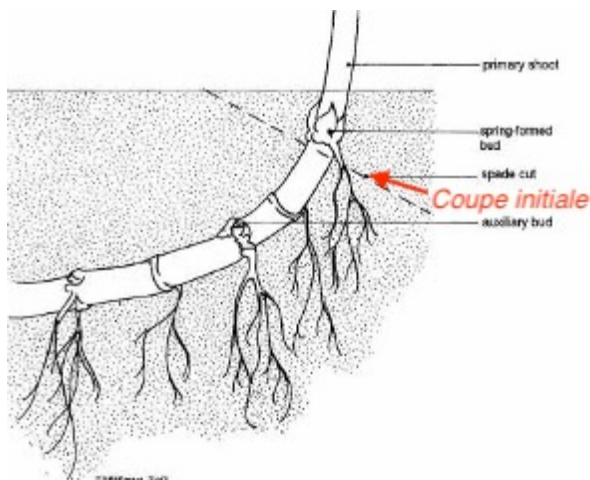


Figure 1 Première coupe

Pour éradiquer les tiges situées à la périphérie de la bêche, appliquer la méthode du bêchage.

La coupe initiale se fait à un angle de 45° et à une profondeur minimum de 5 cm. Le but de cette coupe est de couper sévèrement la pousse annuelle et d'affaiblir le rhizome (tige souterraine). Ce dernier étant privé de ses feuilles se trouve ainsi privé de photosynthèse, et il s'en trouve affaibli. (Figure 3)

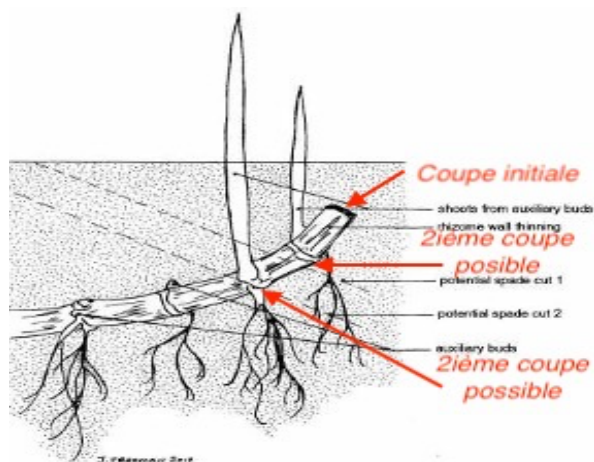


Figure 4 Deuxième coupe

La deuxième coupe se fera après l'émergence de tiges à partir des bourgeons auxiliaires un peu plus tard dans la saison. Encore ici, la coupe se fait à un angle de 45° et à une profondeur minimum de 5 cm.

Les tiges issues des bourgeons auxiliaires sont moins vigoureuses, plus minces et plus courtes. Ces tiges peuvent toutefois être plus nombreuses. Deux nouvelles tiges sont illustrées ci-contre. Il faudra pratiquer une coupe qui enlèvera toutes les tiges. (Figure 4)

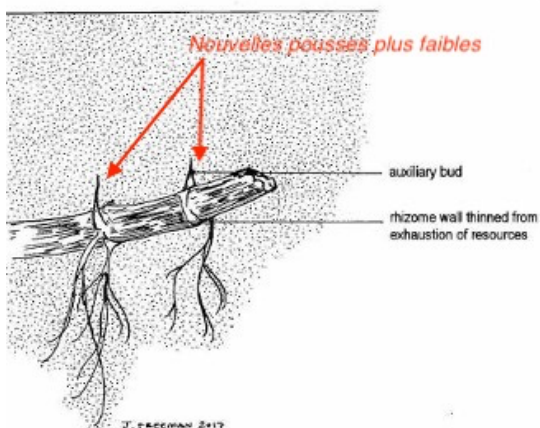


Figure 2 Développement des tiges suite à la deuxième coupe

La deuxième coupe va elle aussi stimuler le développement de nouvelles tiges; elles seront beaucoup plus faibles que les précédentes. Il faudra les couper selon la même méthode si elles émergent à la surface du sol. (Figure 5)

Source des figures 3 À 5 :

Examination of Comparative Manual Removal Strategies for Non-Chemical Control of Invasive Non-Native *Phragmites australis* subsp. *australis*: PHASE II

By Lynn Short, Professor, Horticulture, School of Applied Technology, Humber College, Jana Freeman, Research Assistant, Landscape Technician Diploma Program, and Keiran Wade, Research Assistant, Landscape Technician Diploma Program

Quatre espèces d'arbustes pour la plantation près de la rive après l'éradication du Roseau commun par bâchage.

Descriptions extraites du catalogue Aiglon Indigo

Myrica gale - Myrique baumier - Sweet gale



Myrica gale @ Flora.cyberia

Position recommandée par rapport au talus

Haut du talus	Milieu du talus	Bas du talus (zone littorale)
		X

Ensoleillement requis : ☀️ ☀️ ☁️
 Dimensions : 0,6 à 1,2 m ↑ 2 m ↔
 Type de sol : Loameux
 Acidité du sol : Acide à très acide
 Humidité du sol : Élevée
 Zone de rusticité : 2a
 Croissance : Moyenne
 Période de floraison : Tôt au printemps

Commentaires : Espèce préférant les sols pauvres, détrempés et tourbeux. Plante qui drageonne. Contrôle l'érosion. Excellent sur le bord de l'eau. Brise les glaces. **Offre une bonne stabilisation du sol.** Racines pourvues de nodosités à bactéries fixant l'azote.



William S. Justice @ USDA-NRCS PLANTS Database

Attrait particulier : Possède des fleurs en forme de chatons lustrés. Ces fruits sont jaunes et ils sont recouverts d'une couche cireuse. Ils persistent l'hiver. Fruits, fleurs et feuilles très odorants.

Physocarpus opulifolius - Physocarpe à feuilles d'obier - Nine-bark



www.florelaurentienne.com

Position recommandée par rapport au talus

Haut du talus	Milieu du talus	Bas du talus (zone littorale)
X	X	

Ensoleillement requis : ☀️ ☀️ ☁️
 Dimensions : 1,5 à 3 m ↑ 2 à 3 m ↔
 Type de sol : Tous
 Acidité du sol : Légèrement alcalin
 Humidité du sol : Faible à élevée
 Zone de rusticité : 2b
 Croissance : Moyenne
 Période de floraison : Printemps

Commentaires : Espèce tolérant les sols compacts et les conditions de sécheresse. Éviter les sols détrempés.

Attrait particulier : Possède des fleurs blanches en corymbe donnant des baies rougeâtres appréciées des oiseaux. Feuillage décoratif.



Copyright Ted Bodnar @ USDA-NRCS PLANTS Database

Potentilla fruticosa - Potentille frutescente - Shrubby Cinquefoil



Ensoleillement requis :



Dimensions : 0,3 à 1,3 m ↑ 0,6 à 1,3 m ↔

Type de sol : Tous
 Acidité du sol : Faible
 Humidité : Faible à moyenne
 Zone de rusticité : 2a
 Croissance : Moyenne
 Période de floraison : Tout l'été

Position recommandée par rapport au talus		
Haut du talus	Milieu du talus	Bas du talus (zone littorale)
X	X	

Commentaires : Espèce préférant les sols bien drainés et fertiles. Plante ignorée des cerfs.

Attrait particulier : Possède des fleurs jaunes.
 Floraison abondante.



Salix sp. ?

Salix petiolaris - Saule à long pétiole - Stalked Willow



Ensoleillement requis :



Dimensions : 2 à 4 m ↓ 1 à 2 m ↔

Type de sol : Tous
 Acidité du sol : Indéterminée
 Humidité du sol : Moyenne à élevée
 Zone de rusticité : 2
 Croissance : Rapide
 Période de floraison : Printanière

Position recommandée par rapport au talus		
Haut du talus	Milieu du talus	Bas du talus (zone littorale)
X	X	X

Attrait particulier : Branches d'un pourpre foncé.
 Fleurs paraissant avec les feuilles.

Commentaires : Espèce préférant les sols lourds et humides, tolérant les sols pauvres et une sécheresse temporaire une fois établie. Le saule rigide (*Salix rigida*) peut aussi être utilisé dans les mêmes conditions de plantation.